

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mai 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2736)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 552

présenté par
Mme Bareigts

ARTICLE 38 BIS BC

Après le mot :

« concernée »,

supprimer la fin de l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.